

# Villages Récré

## SÉJOURS : JUILLET 2010

DESTINATION : CABOURG (14)

SITUATION : à proximité de Deauville dans le Calvados.

HÉBERGEMENT : Au Camping "DE LA POMMERRAIE\*\*\* ", situé près de la plage. Les jeunes seront hébergés sous tentes igloos, avec un marabout pour la restauration.

<u>1 er séjour</u>	<u>2 ème séjour</u>
<u>EFFECTIF</u> : 12 jeunes	<u>EFFECTIF</u> : 12 jeunes
<u>ÂGE</u> : 7 - 12 ans	<u>ÂGE</u> : 10 - 15 ans
<u>DURÉE</u> : du 05 au 9 juillet (5 jours et 4 nuits)	<u>DURÉE</u> : du 12 au 16 juillet (5 jours et 4 nuits)

ENCADREMENT : 1 Directeur et 1 Animateur BAFA.

### ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE :

L'objectif principal de ces séjours est de favoriser la prise de responsabilité et de l'autonomie des jeunes, dans le respect des règles de vie établies avec eux mêmes. Ils participeront à l'organisation de la vie quotidienne et à la programmation des activités. Les attentes et les souhaits de chacun seront pris en compte par l'équipe d'animation.

### ACTIVITÉS :

Découverte du milieu marin, ce séjour proposera sport et détente.

Au programme : activités char à voile, poney sous la conduite de moniteurs diplômés d'Etat.

De nombreuses activités annexes seront proposées par l'équipe d'animation.

initiation au camping, jeux de plage, pêche à pied, ateliers manuels. Une veillée différente chaque soir est proposée aux enfants.

TRANSPORT : en train

### TARIFS :

270 EUROS (réservé aux communes de la CCPM)

320 EUROS Hors communes

# SÉJOURS DE VACANCES JUILLET 2010

(\*)La Communauté de Communes du Plateau de MARTAINVILLE comprend les communes de: AUZOUVILLE SUR RY - BOIS L'EVEQUE - BOIS D'ENNEBOURG - ELBEUF SUR ANDELLE - FRESNE LE PLAN - GRAINVILLE SUR RY - MARTAINVILLE EPREVILLE - MESNIL RAOUL - PREAUX - RY - SAINT DENIS LE THIBOULT - SERVAVILLE SALMONVILLE - LA VIEUX RUE

Mairie de Préaux

76160 PREAUX

Structure aidée par la  
Communauté de Communes  
du Plateau de Martainville(\*)  
CAF de Rouen-Département

## BULLETIN D'INSCRIPTION FAMILLE .....

1.  à CABOURG pour les 7/12 ans du 5 au 9 juillet 2010
2.  à CABOURG pour les 10/15 ans du 12 au 16 juillet 2010

(noms, prénoms, date de naissance de chaque enfant)

1 <sup>ère</sup> enfant/	2 <sup>ème</sup> enfant/
3 <sup>ème</sup> enfant/	4 <sup>ème</sup> enfant/

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LEGAL

Responsable légal de l'enfant :  Père  Mère  Tuteur

Situation de famille :  Marié  Divorcé  Séparé  Célibataire  Veuf(ve)  
 Vie maritale

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Compagnie d'assurance : .....N° du

Contrat : .....

Numéro de Sécurité sociale : |\_ | | | | | | | | |

Régime général  CAF  MSA  autres (préciser) .....

N° .....

Téléphones (Domi) .....(Trav):.....(Port):.....

E-mail : .....

Cette fiche a été conçue pour recueillir les renseignements qui pourront être utiles pendant le séjour de votre enfant.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter KARINE DURIEU au 02.35.59.02.63



## CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'enfant inscrit devra fournir ce dossier complété, signé et comprenant:

- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 photo
- **Fournir** un certificat médical datant de moins de 2 mois **aptitude à la pratique d'activités physiques**
- **Fournir** un certificat médical datant de moins de 2 mois, **dans le cas où** des informations importantes sont à communiquer, telles que :
  - **allergies éventuelles de l'enfant**
  - **ou toutes autres précisions importantes en cas de problème de santé**

Le nombre de places étant limité, les dossiers sont pris par ordre d'arrivée. Pour permettre une meilleure organisation, il est conseillé de retourner le bulletin d'inscription au plus vite.

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents. L'exclusion pourra être prononcée après décision collective de l'équipe d'animation et d'un des membres de la commission intercommunale. Dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés seront à la charge de la famille.

## INSCRIPTION, PHOTOS ET AUTORISATIONS PARENTALES :

Je soussigné(e) .....  
responsable légal de(s) (l') enfant(s) .....

- Certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription, du règlement intérieur 2010
- Autorise en cas de nécessité la direction du centre à faire soigner mon/mes enfant(s) et à faire pratiquer les interventions chirurgicales (anesthésie comprise).
- Certifie avoir souscrit une assurance responsabilité civile pour l'année 2010
- Accepte de payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que le cas échéant les frais médicaux ou d'hospitalisation.

Les enfants pourront être filmés ou pris en photos dans le cadre des activités organisées lors des séjours.

Sauf refus exprimé explicitement ci-dessous, les parents acceptent que les images prises à l'occasion de ces activités, puissent être utilisées au cours d'animations et éventuellement dans les supports d'information (sans but lucratif) du Centre de Loisirs, de la mairie, de la Communauté des Communes du Plateau de MARTAINVILLE destinés à faire connaître les activités du Centre de Loisirs.

j'accepte /  je n'accepte pas la diffusion.

Date : ..... Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et ne sont destinées qu'au secrétariat.  
En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Mairie de Préaux 1 Place de la Mairie 76160 PREAUX

## TARIFS DES SEJOURS :

	Communes partenaires (*) (CCPM+RONCHEROLLES SUR VIVIER)	Communes extérieures
à la CABOURG pour les 7/12 ans du 5 au 9 juillet 2010	270 €	320 €
à la CABOURG pour les 10/14 ans du 12 au 16 juillet 2010	270 €	320 €

(\*) La Communauté de Communes du Plateau de MARTAINVILLE comprend les communes de: AUZOUVILLE SUR RY - BOIS L'EVEQUE - BOIS D'ENNEBOURG - ELBEUF SUR ANDELLE - FRESNE LE PLAN - GRAINVILLE SUR RY - MARTAINVILLE EPREVILLE - MESNIL RAOUL - PREAUX - RY - SAINT DENIS LE THIBOULT - SERVAVILLE SALMONVILLE - LA VIEUX RUE.

(\*)RONCHEROLLES SUR LE VIVIER (convention)

**Ce prix comprend l'hébergement en pension complète, le transport, les activités, l'assurance responsabilité civile, le rapatriement pour maladie ou accident, l'encadrement pédagogique pendant la durée du séjour.**

**A REGLER AU TRESOR PUBLIC. Les aides diverses sont acceptées: CAF-Chèques vacances ANCV- Comité d'entreprise....**

**Une réduction hors droit d'inscription peut être accordée en fonction du quotient familial**

Quotient familial Annuel (**)	Réduction
Inférieur à 2 050 €	40 %
de 2 051 à 3 650 €	33,5 %
de 3 651 à 4 850 €	27,6 %
de 4.851 à 5 250 €	17 %

CHEQUE	€
ESPECES	€
CHEQUES VACANCES	€
AIDE DE LA CAF	€
AUTRES (CCAS, CE ....)	€
SOMME TOTALE	€
VERSEE :	

(\*\*) Quotient familial annuel = revenu imposable (Feuille d'impôt 2009 sur les revenus 2008)/ nombre de parts (1 part par adulte, soit 2 parts pour un couple ; 1 ½ part pour une personne seule ayant des enfants à charge ; ½ part par enfant quel que soit le nombre d'enfants).

## MODALITES DE REGLEMENT :

**Un acompte de 50% sera demandé lors de l'inscription définitive.**

**ATTENTION CHEQUE LIBELLÉ A L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC**

**La totalité du séjour devant être réglée avant le lundi 14 juin 2010.**

Toute annulation, quelle qu'en soit le motif, doit être notifiée par lettre recommandée. Elle entraîne, dans tous les cas, la retenue de l'acompte. Pour toute annulation à moins de 15 jours du départ, 100 % du prix total sera retenu sauf pour les motifs suivants : maladie grave, accident grave, décès, hospitalisation de plus de 3 jours, licenciement économique.

**(ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé)**